

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU COMITÉ SYNDICAL**

**Objet : Adhésion au dispositif de signalement et de traitement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement sexuel ou moral et d'agissements sexistes.**

*Délibération N° 2024-02-08*

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-neuf février à dix-huit heures, le Comité du Syndicat Mixte du Pays de La Châtre en Berry, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle de La Chapelle de La Châtre, sous la présidence de M. François DAUGERON, Président.

Date de convocation du Comité Syndical : 14 février 2024

Les membres formant la majorité du Comité étaient présents : 74 membres sur 112

**Présents :** M. ALAPETITE Claude, M. BAUDRY Gérard, M. BEGAT Julien, M. BERDUCAT Cédric, Mme BERGUA Catherine, M. BERTRAND Philippe, Mme BESNIER Marie-Claire, Mme BEUGNET Nicole, M. BIDEAUX Nicolas, Mme BIGRAT Chantale, Mme BOMBLED Pascale, M. BONNIN Jean-Michel, M. BOURDEAU Jean-Marie, M. BRE Laurent, Mme BRUNET Charline, M. CALAME Daniel, M. CHAGNON Bernard, M. CHAMPEAU Francis, M. CHERAMY Pascal (suppléant), M. COLLET Antoine, M. COURTAUD Pascal, Mme DALLOT Aline (suppléante), M. DARCHY Guy, M. DAUDON Daniel, Mme DAUDON Christèle, M. DAUGERON François, M. DEBEURET Jean-Louis, M. DEFOUGERE Gérard, M. DEGAY Jean-Michel, M. DÉSIÉ Serge (suppléant), M. DEMOCRATE Hervé, M. DENORMANDIE Arnaud, M. DEVAUX Samuel, Mme D'HOOGHE Nicole, M. DIMEGLIO Rémi, M. DORADOUX Jean-Luc (suppléant), M. DOUET Patrice, Mme ELION Virginie, M. FORGET Joseph, M. GAUTRON Guy, M. GENICHON René, Mme GLEN Stéphanie, M. HERLEMONT Etienne, Mme HIBERT Chantal, M. HUGOTTE Philippe, M. JUDALET Patrick, Mme JÜRGING Christiane, Mme LABESSE Elisabeth, M. LACOT Antoine, M. LACOU Serge, M. LAFONT Marc, Mme LAMY Claudine (suppléante), M. LAPLACE Bernard (suppléant), Mme LEUILLET Marie-Laure, M. MERCIER André, M. MITATY Bernard, M. MONTINTIN Christian, M. NICOLET Jean-Pierre, M. NONIN Patrick, M. PETERS William, Mme PILLET Michelle, Mme PILLOT DUPUIS Laurence, M. RABILLE Franck, M. ROBERT Christian, M. ROUET Serge, Mme ROUILLARD Maryse, M. ROUTET Philippe, M. ROY Jean-François, Mme SELLERON Michèle, M. SAVY Philippe, M. SIMON Bruno, M. TEMPLIER Dominique, M. WEINLING Eric, M. YVERNAULT Dominique.

**Excusés :** M. AUCLAIR Quentin, M. BELLET Alain, Mme CHAGNON Josette, M. DALOT Jean-Pierre, M. DEGUET Rémy, M. DEVISSCHER Thomas, M. DUPLESSIS Jean-Claude, Mme FLEURET Sylvie, M. FLEURY Didier, M. GENICHON Sébastien, Mme GERBIER Agnès, M. GUENIN Didier, M. JOUHANNEAU Emmanuel, M. LABRUNE Mathieu, M. LEFORT Hubert, M. LOEUILLET Gilles, M. MAILLIEN Bernard, Mme MALASSENET Christine, M. MARATHON Jean-Paul, M. MATHEY Jean-Luc, Mme MELIN Bénédicte, M. MICHOT Olivier, M. PATRIGEON Philippe, M. PELLETIER Philippe, Mme PERSONNAT Marion, Mme PION Angélique, M. PIOT Hugues, M. PRADAT Eric, M. ROBERT Jean-Pierre, M. ROBIN Sébastien, Mme ROUTET Carine, M. SACHET Bertrand, M. SALMON Michel, Mme SAUVARD Christine, Mme SOULETTE Dominique, M. VIAUD Philippe, Mme VILCHES-PARDO Patricia, M. YVERNAULT Philippe.

**Nombre de pouvoirs :** 4 – M. DALOT Jean-Pierre a donné pouvoir à M. ROBERT Christian, M. FLEURY Didier a donné pouvoir à M. DAUGERON François, M. PATRIGEON Philippe a donné pouvoir à Mme PILLET Michelle, Mme SAUVARD Christine a donné pouvoir à M. BERDUCAT Cédric.

**Secrétaire de séance :** Mme Nicole D'HOOGHE est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

036-253602650-20240229-2024-02-08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/03/2024  
Publication : 07/03/2024

**VU** le Code Général de la Fonction publique et notamment son article L.135-6 et L.452-43,

**VU** le Code du Travail et notamment sa partie IV,

**VU** le décret n°2020-256 du 13 mars 2020 relatif au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique,

**VU** la circulaire du 9 mars 2018 relative à la lutte contre les violences sexuelles et sexistes dans la fonction publique,

**VU** la Charte de fonctionnement des dispositifs de signalement et de traitement des situations de violences sexuelles, de discrimination, de harcèlement sexuel ou moral et d'agissement sexuels,

**VU** la fiche explicative de la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique relative à la présentation du dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissement sexistes dans la fonction publique,

**VU** la délibération du Conseil d'Administration n°CA-2023-28 du 20 juin 2023 relative à la mise en œuvre du dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes,

**Considérant** que toute autorité territoriale, qu'elle soit affiliée ou non affiliée au CDG 36, a l'obligation de mettre en place, depuis le 1<sup>er</sup> mai 2020, un dispositif de signalement et de traitement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement sexuel ou moral et d'agissements sexistes,

**Considérant** que les Centres de Gestion doivent mettre en place ce dispositif pour les collectivités territoriales et établissements publics qui en font la demande,

**Considérant** les tarifs de la prestation définis par le Centre de Gestion de l'Indre,

**VU** le projet de convention d'adhésion au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes ci-annexé,

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

**ARTICLE 1 – ADHÈRE** au dispositif de signalement et de traitement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement sexuel ou moral et d'agissements sexistes proposé par le Centre de Gestion de l'Indre.

**ARTICLE 2 - AUTORISE** le Président ou son représentant à signer la convention d'adhésion au dispositif de signalement et de traitement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement sexuel ou moral et d'agissements sexistes et ses éventuels avenants avec le Centre de Gestion.

**ARTICLE 3 – DIT** que les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

036-253602650-20240229-2024-02-08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/03/2024  
Publication : 07/03/2024

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

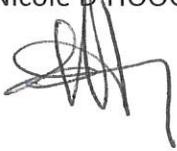
Pour copie conforme,

Le Président,

François DAUGERON



La secrétaire de séance,  
Nicole D'HOOGHE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

036-253602650-20240229-2024-02-08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/03/2024  
Publication : 07/03/2024